

# ONP

# finances Solidaires

## Un groupe de travail sur l'avenir de l'ONP obtenu à l'arraché

Syndicat National  
**Solidaires**  
Finances  
Publiques

DOUANES  
**Solidaires**

**Solidaires**  
CCRF & SCL

**Solidaires**  
**Sud**  
INSEE

**Sud** Centrale  
**Solidaires** finances

I.D.D.  
**Solidaires**

Depuis le 7 mars, date à laquelle le secrétaire général et les cabinets des ministres d'alors nous avaient annoncé « la suspension du raccordement au SI Paye » de l'ONP et, malgré nos interventions répétées afin qu'un « Comité de suivi ministériel » soit rapidement mis en place, l'administration s'était refusée à toute concertation sur les conséquences d'une décision du 1er ministre sur l'avenir de l'ONP. Elle s'était aussi refusée à nous transmettre la décision officielle et la rapport Marzin ayant présidé à l'option visant à suspendre le « cœur du réacteur » de l'ONP : la paye de l'ensemble des fonctionnaires par un seul organisme interministériel, au prétexte de mieux maîtriser la masse salariale...

Lors du Comité technique ministériel du 30 avril, seul Solidaires Finances, par le biais d'une question diverse, a réintroduit l'exigence d'informations et de concertation rapides. Pour toute réponse, le Secrétariat général a alors annoncé la date du 26 mai pour le lancement du Comité de suivi ministériel, tout en affirmant détenir les éléments d'information utiles. Pour que les nombreux agents concernés n'attendent pas davantage des informations relatives à leur avenir professionnel, Solidaires Finances a proposé d'utiliser la date du 5 mai programmée initialement sur la mutualisation des fonctions supports Système d'information et Achats/logistique.

Cette réunion d'information, tenue finalement le 5 mai, a eu lieu en présence de Mesdames Fejoz (SG/DRH ministérielle), Braun-Lemaire (directrice de l'ONP) et des représentants des différentes directions du SG et des directions à réseaux. La DGFIP est elle-même directement concernée tant par la décision de suspension que par la réactualisation de l'application PAY, solution interne de recours à l'abandon du SI Paye et par le nombre de ses agents concernés, tant à l'ONP, qu'à l'ESI de Rennes et dans les Services-Liaison-Rémunération...

### Évolution majeure de l'ONP !

Après une présentation des objectifs de la réunion par la présidente de séance, Mme Fejoz, Mme Braun-Lemaire a présenté un état des lieux exhaustif des missions non sans avoir précisé que l'abandon du SI Paye représentait un « changement d'ADN » pour l'ONP.

Les objectifs désormais assignés sont les suivants :

- ◆ Capitalisation des travaux déjà menés en matière de paye depuis 5 ans ;
- ◆ Optimisation des SIRH ministériels ;
- ◆ Réactualisation de l'application PAY (logiciel utilisé actuellement) afin de pallier à son obsolescence ;
- ◆ Création d'une direction de programme rattachée à la Direction interministérielle des systèmes d'Information et de communication

(DISIC), intégrée au Secrétariat général de la Modernisation de l'action publique (SGMAP) et placée auprès du 1er ministre.

Une fois, ces éléments de langage étant posés, les cinq nouvelles missions de l'ONP ont été rapidement dévoilées (des fiches techniques succinctes devraient nous être envoyées) :

1) Contribuer à la mise en place des SIRH ministériels, avec appui d'un applicatif mis au point par l'ONP pour les petits ministères ;

- ◆ développer le recours à HR Access pour les SIRH, notamment par la mise en place d'un centre de compétences HR Access au sein de l'ONP ;
- ◆ renforcer l'harmonisation des règles de gestion RH avec des applicatifs dédiés.



2) Fiabiliser les connections non automatisées à PAY (bandes GEST) ;

- ♦ soutenir les ministères dans l'habilitation et la sécurisation de leurs données sur la gestion administrative et la paie de leurs agents, avec création d'outils de qualité par l'ONP.

3) Maintenir le pilotage de la masse salariale (comme dans le cadre précédent)

- ♦ Création d'un Système d'information pour améliorer la gestion de la masse salariale et des effectifs ;
- ♦ Mise en place d'une coordination des ministères pour optimisation des SIRH.

4) Accroître la connaissance des procédures et des réglementations en maintenant l'élaboration des référentiels simplifiés

5) Simplifier et dématérialiser les procédures de gestion administrative avec mutualisation des « bonnes pratiques ».

**Les conséquences de cette «reconfiguration» des missions de l'ONP passent par la préfiguration d'une nouvelle organisation** dont les textes (en cours d'élaboration) seront soumis pour avis au(x) Comité(s) technique(s) concerné(s).

**Le « Cœur du raccordement au SI paye » étant abandonné, il est plus que probable que l'Opérateur National de Paie change de nom !**

## Abandon du raccordement au SI Paye !

S'appuyant sur la synthèse du rapport Marzin envoyé aux fédérations le 29 avril et compte tenu du doute persistant depuis 2 mois et de l'absence de communication de la décision officielle du 1er ministre d'alors, Jean-Marc Ayrault, Solidaires Finances a exigé une clarification essentielle : Y-a-t-il SUSPENSION du raccordement au SI PAYE ou ABANDON du SI PAYE ?

Cette exigence a permis d'apprendre ;

- tout d'abord que les équipes concernées elles-mêmes à l'ONP interrogeaient leur direction à ce sujet ;
- qu'ensuite, aucun raccordement à un SI PAYE n'est prévu par la direction de programme (DISIC). Il ne sera ni retravaillé sur la base de l'existant, ni sur celle d'un nouveau scénario de raccordement à terme ;
- cependant, des composants du SI Paye seront réutilisés et ré-internalisés, sachant, précision indispensable, que le marché existant doit être RÉSILIÉ.

**Il s'agit donc bien d'un abandon et non pas d'une simple suspension, en attendant des jours meilleurs pour les agents dédiés à ce projet névralgique et symbolique de l'ONP et de la mutualisation de la fonction paye de l'ensemble des fonctionnaires d'État.**



## Et les agents dans tout ça ?

Ce mécano idéologico-économique concerne certes l'ensemble des fonctionnaires mais va percuter en particulier les agents qui ont œuvrés à son élaboration :

- les 205 ETPT de l'ONP (sans compter environ 268 salariés des prestataires privés) ;
- les 37 ETPT de l'ESI Rennes ; - les agents travaillant dans les services Liaison rémunération dont la disparition était programmée ;
- les agents des directions et services préparant exclusivement le raccordement au SI paye.

**Autant d'agents impactés pour lesquels Solidaires Finances a demandé un véritable état des lieux.**

Pour l'instant et en attente de la réunion du Comité de suivi ministériel du 26 mai prochain, seuls les agents de l'ONP et de l'ESI Rennes sont pris en compte par l'administration.

### La réinternalisation enfin à l'ordre du jour ?

#### ONP

Pour Isabelle Braun-Lemaire, les moyens humains et budgétaires seront réévalués. L'année 2014 est une année transitoire qui verra la décroissance des emplois pour aboutir à une cible probable située autour de 140 agents (sur 205). Elle a cependant précisé à Solidaires et à la CGT que le marché SI PAYE devant être résilié entraînera, de fait, une **réinternalisation d'une partie des composants et une disparition progressive des prestataires dans le fonctionnement quotidien de l'ONP.**

#### ESI Rennes

L'ESI Rennes ce sont deux missions totalisant 81 agents :

- infrastructure des systèmes (IS)
- exploitation des applicatifs (EA)

Pour Jean-Marie VIEU de la DGFIP, chef de la mission de la Gouvernance Informatique, ces deux missions seront maintenues, c'est un challenge à relever. L'enjeu pour la DGFIP est d'amener de nouvelles activités dans cet établissement sans organiser la concurrence entre ESI. **Le corollaire pour la DGFIP est aussi d'entrer dans une logique de réinternalisation.**

Deux cellules d'accompagnement ont été mises en place, l'une en administration centrale l'autre à la DGFIP pour les agents dépendant de cette dernière.

A la suite des engagements pris par les cabinets des ministres devant les personnels et pour l'administration :

- chaque agent doit retrouver un poste soit à « l'ONP » reconfiguré soit au sein des directions de Bercy ;
- aucune rupture de contrat pour les agents contractuels (en cas de mobilité, un avenant sera établi à leur contrat) ;
- mise en place d'un processus d'accompagnement - avec recensement des fiches de postes, bourse d'emploi, mini forum mobilité, transparence sur les futures fiches de postes post reconfiguration - et d'un suivi personnalisé au plus haut niveau...

Pour Solidaires Finances, la mise en place de ces cellules -au-delà du fait qu'elles existent- n'ont pas permis de mettre en place un cadre concerté et collectif du reclassement des personnels dont une des exigences est de ne subir aucune perte de rémunération et de pouvoir bénéficier le cas échéant d'indemnités.

L'ensemble des Fédérations ont acté que, pour elles, la concertation devait pour le suivi lié aux conséquences de l'abandon du raccordement de l'ONP au SI PAYE devait impérativement se dérouler au niveau ministériel seul niveau susceptible d'appréhender l'ensemble des impacts.





# 7 ans de tergiversations, une énorme gabegie humaine et financière, des leçons doivent en être tirées !

## Gabegie humaine avérée

La décision d'arrêt du raccordement au SI PAYE n'est qu'une conclusion, somme toute logique et qui, selon nous, aurait dû être prise bien avant le 6 mars. Pour Solidaires Finances qui avait tiré les sonnettes d'alarme depuis le début et demandé la tenue régulière de réunions spécifiques pour prendre en compte les difficultés qui ne cessaient de d'apparaître : reports récurrents, difficultés du déploiement de Sihrius à l'INSEE et en Administration centrale, démultiplications des tests de faisabilité, recours massif aux prestataires pour suppléer aux difficultés, turn over massif (départs volontaires d'informaticiens pressés de quitter l'ONP pour regagner «l'abri» de leur direction ou ministère d'origine, dégradation manifeste des conditions de travail, risques psycho-sociaux avérés, défaut de management, défaut de pilotage.. Autant de **phénomènes qui révèlent une gabegie de compétences et surtout une gabegie humaine... qui s'étend également à tous les agents et missions créés spécifiquement qui, de près ou de loin, ont oeuvré à la réalisation du projet de raccordement.**

L'ambition de ce projet phare de mutualisation interministérielle des fonctions support transverses, le raccordement au SI paye de l'intégralité des fonctionnaires, n'a eu d'égal que le mépris dans lequel ont été tenus au préalable les agents et les services qui maîtrisaient au préalable et de bout en bout la gestion et les métiers de la paye.

En effet ceux ci n'ont jamais été sollicités pour réfléchir à la faisabilité d'un tel projet. Pire, elle a fait le choix d'externaliser le projet, de la réflexion à sa conception, livrant ainsi la paye des fonctionnaires aux grands groupes informatiques (Steria, Capgemini, Accenture, HR Access...).

## L'externalisation un choix trop coûteux !

A ce stade, il n'est pas certain que l'administration soit en capacité d'en tirer les vrais enseignements pour l'avenir.

**Solidaires Finances exige désormais que ce lamentable échec oblige les décideurs politiques et administratifs à ne pas attendre une nouvelle fois, après ACCORD 1, ACCORD 2, CHORUS... une situation de crise et de risques pour se poser enfin la question de la pertinence ou non de toute externalisation.** Ce principe doit guider tous les projets d'évolutions à venir !

Que dire encore des coûts induits d'une «réinternalisation» qui va nécessiter une réactualisation de l'application PAY, une remise à niveau des informaticiens en termes de formation et d'architecture de système, la réécriture des programmes de Cobol à Java, les indemnités versées aux prestataires dont les contrats sont résiliés, les reconversions... Tous les coûts doivent être intégrés.

## Oui, c'est clair, toutes les leçons doivent être tirées !

Lors de la tenue du premier Comité de suivi ministériel du 26 mai, l'administration, en réponse à notre demande, s'est engagée à communiquer à l'ensemble des fédérations les états des lieux détaillés concernant les agents ainsi que l'ensemble des coûts induits du projet SI Paye et ce, en toute transparence.

